


# DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

## Bureau de l'information et de la communication

[douane.gouv.fr](http://douane.gouv.fr)

 [@douane\\_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX  
01.57.53.47.03

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 20 juin 2017

## Les douaniers d'Hendaye découvrent près de 1,2 tonne de cannabis dans un chargement de pommes de terre

Le 8 juin 2017, les douaniers d'Hendaye contrôlent un camion immatriculé aux Pays-Bas. Selon les documents présentés par le chauffeur de nationalité néerlandaise, le chargement est composé de 21,6 tonnes de pommes de terre en provenance d'Espagne et destinées à l'Allemagne.

Alors qu'ils procèdent à la fouille de la remorque, les agents découvrent, au fond du chargement, situées devant le moteur frigorifique, 2 grandes caisses en bois, renfermant au total 35 sacs de toile de jute. A l'ouverture des sacs, ils dénombrent 1156 kg de résine de cannabis.

La valeur de la marchandise est estimée à près de 7 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

Après le dessaisissement du parquet de Bayonne au profit du parquet de la juridiction inter-régionale spécialisée (JIRS) de Bordeaux, une information judiciaire a été ouverte.

En 2016, la douane française a saisi 64,5 tonnes de cannabis.

#### [POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- vidéo : [Cliquer ici](#)
- site Internet : [Cliquer ici](#)

#### Contact presse :

Luc VERGER, Direction régionale des douanes de Bayonne : 09 70 27 58 53 / 06 64 55 00 09  
Service de presse de la douane : 01 57 53 47 18 [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)